

AVIS PUBLIC

PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 10-2015

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné aux contribuables de la Ville de La Pocatière, par la soussignée, Danielle Caron, greffière de la Ville, de ce qui suit :

- QUE, lors de la séance ordinaire du 14 décembre 2015, le conseil municipal de la Ville de La Pocatière a adopté le règlement numéro 10-2015 ayant pour objet de modifier le règlement numéro 20-90 relatif au plan d'urbanisme et le règlement de zonage numéro 21-90 afin de modifier la réglementation d'urbanisme de la Ville suite à l'entrée en vigueur du règlement numéro 187 de la MRC de Kamouraska modifiant le règlement numéro 39 relatif au schéma d'aménagement;
- QUE le règlement numéro 10-2015 a reçu l'approbation de la MRC de Kamouraska le 19 janvier 2016;
- QUE le règlement numéro 10-2015 est entré en vigueur le 20 janvier 2016, suite à la délivrance du certificat de conformité émis par M. Yvan Migneault, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de Kamouraska;
- QUE tout intéressé peut prendre connaissance dudit règlement au bureau de la Ville de La Pocatière.

Donné à La Pocatière ce 22 janvier 2016.

Danielle Caron, OMA
Greffière